

**Recrutement d'un prestataire  
pour l'appui à la mobilisation de ressources,  
au montage de projets et à la prospective du projet  
« Destination Éco-Talents » - Tourisme durable**

**Date limite de dépôt de dossier : 18 juin 2026 – 23 h GMT**

## 1. Contexte

L'Organisation internationale de la Francophonie, à travers l'Institut de la Francophonie pour le développement durable, met en œuvre le projet Destination Éco-Talents (DET), qui vise à faire du tourisme durable un levier d'emplois, d'autonomisation économique des femmes et des jeunes, de valorisation des patrimoines naturels et culturels, et de développement local dans les pays francophones.

Le projet repose sur une approche intégrée articulée autour de cinq leviers : professionnaliser, insérer, structurer, connecter et faire rayonner les destinations et les talents locaux. Il agit à la fois sur la formation, l'insertion, l'entrepreneuriat, la structuration de circuits et micro-destinations durables, la mise en réseau des acteurs et la visibilité des territoires.

Dans sa phase pilote 2024-2027, le projet intervient dans quatre pays : Cambodge, Vietnam, Comores et Cabo Verde, avec une logique de passage à l'échelle et de réflexion prospective pour la prochaine programmation 2028-2031.

Dans cette dynamique, l'IFDD organisera un séminaire francophone dédié au tourisme durable comme vecteur de développement économique à Chypre du 31 août au 3 septembre 2026. Ce séminaire permettra la capitalisation sur les acquis du projet DET et le partage d'expériences entre pays et partenaires techniques et financières.

Afin de consolider les acquis du projet, d'identifier des perspectives de financement pour 2027 et de préparer le passage à l'échelle dans le cadre de la prochaine programmation 2028-2031, l'IFDD souhaite recourir à un prestataire disposant d'une expertise confirmée en mobilisation de ressources, développement de partenariats, veille bailleurs, montage de projets et prospective.

La présente consultation est ouverte aux consultant.es individuel.les, cabinets de conseil, bureaux d'études, entreprises spécialisées, organisations ou groupements disposant des compétences requises.

## 2. Objet de la mission

La mission vise à appuyer l'OIF-IFDD dans la mobilisation de ressources additionnelles pour le projet Destination Éco-Talents, à travers :

1. Une veille ciblée des opportunités de financement pertinentes ;
2. L'identification de partenaires techniques et financiers susceptibles d'appuyer DET ;
3. La préparation de documents de projets adaptés aux opportunités identifiées ;
4. L'élaboration d'outils d'argumentaire et de positionnement auprès des bailleurs ;
5. Une contribution à la réflexion prospective pour 2027 et pour la programmation 2028-2031.

### 3. Objectif général

Renforcer la capacité de l'OIF-IFDD à positionner Destination Éco-Talents auprès de partenaires techniques et financiers, en transformant les résultats, modèles territoriaux et perspectives du projet en propositions finançables, crédibles et alignées sur les priorités des bailleurs.

### 4. Objectifs spécifiques

La mission poursuivra les objectifs spécifiques suivants :

- Identifier des opportunités concrètes de financement ou de cofinancement pour 2027 et au-delà ;
- Analyser les priorités des bailleurs en lien avec le tourisme durable, l'emploi des jeunes, l'autonomisation économique des femmes, la formation professionnelle, l'économie bleue et verte, la biodiversité, les patrimoines naturels et culturels, le développement local et l'adaptation climatique ;
- Préparer une réserve courte de concepts de projets prêts à être adaptés à des appels à propositions spécifiques et pertinents ;
- Élaborer des documents de mobilisation de ressources permettant de présenter DET comme une approche francophone répliquable ;
- Contribuer à la structuration d'une trajectoire prospective pour DET dans la programmation 2028-2031.

### 5. Périmètre de la mission

La mission couvrira principalement les quatre pays pilotes du projet :

- Cambodge
- Vietnam
- Comores
- Cabo Verde

Elle pourra également inclure une réflexion sur la réplification de l'approche DET dans d'autres pays francophones, dans une perspective de programmation 2028-2031.

La mission sera conduite principalement à distance. Des échanges virtuels avec l'équipe IFDD basée à la fois à Québec et Hanoi, les représentations régionales de l'OIF et certains partenaires pourront être organisés. Les déplacements ne sont pas prévus dans le périmètre initial de la mission, sauf décision expresse de l'OIF-IFDD.

### 6. Description des tâches

#### Tâche 1 - Cadrage stratégique de la mission

Le prestataire conduira une phase de cadrage avec l'équipe IFDD afin de préciser les priorités, les contraintes, les pays à privilégier, les types de financement recherchés et les livrables attendus.

Cette phase devra permettre de clarifier :

- Les acquis et résultats déjà disponibles du projet DET ;
- Les besoins prioritaires pour 2026 et 2027 ;
- Les orientations possibles pour la programmation 2028-2031 ;
- Les catégories de partenaires à cibler ;
- Le format des documents attendus pour la mobilisation de ressources.

**Livrable 1** : note de cadrage méthodologique, incluant le calendrier de travail, la liste indicative des sources à analyser et la structure des livrables.

### **Tâche 2 - Veille et cartographie dynamique des opportunités de financement**

Le prestataire réalisera une veille dynamique ciblée des opportunités de financement pertinentes pour DET, en tenant compte des thématiques suivantes :

- Tourisme durable ;
- Écotourisme et tourisme communautaire ;
- Emploi et insertion des jeunes ;
- Autonomisation économique des femmes ;
- Formation professionnelle et compétences ;
- Développement économique local ;
- Économie bleue et économie verte ;
- Biodiversité, aires protégées et patrimoines naturels ;
- Culture, artisanat et patrimoines vivants ;
- Adaptation climatique et résilience des territoires ;
- Petits États insulaires en développement ;
- Innovation, numérique et intelligence artificielle appliqués au tourisme durable.

La veille portera notamment sur les opportunités pouvant provenir de bailleurs bilatéraux, banques de développement, agences des Nations Unies, Union européenne, fonds climatiques, fonds biodiversité, fondations, programmes régionaux, mécanismes de coopération sud-sud ou triangulaire, et partenaires privés responsables.

Cette veille devra être conçue comme un dispositif dynamique, actualisable et vérifiable, et non comme un simple tableau statique. Le prestataire proposera une méthode de suivi régulier des opportunités, pouvant s'appuyer sur des outils numériques et, le cas échéant, sur des outils d'intelligence artificielle pour faciliter l'identification, le tri, la synthèse et la priorisation des appels à propositions, appels à manifestation d'intérêt, programmes de financement ou opportunités de partenariat.

L'usage de l'intelligence artificielle devra toutefois être strictement encadré : toute opportunité identifiée devra être vérifiée à partir de sources primaires ou officielles ; les informations devront être sourcées, datées et accompagnées de liens de référence ; les critères d'éligibilité devront être confirmés manuellement ; et aucune recommandation ne devra reposer sur des informations non vérifiées ou générées automatiquement. Le prestataire devra ainsi garantir une veille fiable, traçable et directement exploitable par l'IFDD.

**Livrable 2** : dispositif dynamique de veille des opportunités de financement, comprenant un outil actualisable de suivi des opportunités, une méthode de mise à jour, des sources vérifiées, des critères de priorisation et des recommandations d'action pour l'équipe IFDD. Les contenus attendus sont notamment :

- Nom du bailleur ou mécanisme ;
- Source officielle et lien de référence ;
- Date de publication ou de dernière vérification ;
- Type d'opportunité ;
- Pays ou régions éligibles ;
- Thématiques couvertes ;
- Calendrier connu ou estimé ;
- Conditions d'éligibilité ;
- Modalités de soumission ;
- Adéquation avec DET ;
- Niveau de maturité de l'opportunité ;
- Action(s) et partenariats recommandé(s) ;
- Statut de suivi : à analyser, à préparer, à soumettre, à écarter, à surveiller.

### **Tâche 3 - Analyse des partenaires prioritaires et stratégie d'approche**

Sur la base de la veille, le prestataire proposera une liste restreinte de partenaires à approcher en priorité.

L'analyse devra distinguer :

- Les opportunités immédiatement mobilisables ;
- Les opportunités à préparer pour 2027 ;
- Les partenariats stratégiques à construire en vue de 2028-2031 ;
- Les bailleurs pertinents par pays ou par modèle territorial ;
- Les opportunités multi-pays ou régionales.

Le prestataire devra également proposer, pour chaque partenaire prioritaire, un angle d'approche clair : emploi des jeunes, tourisme durable, autonomisation économique des femmes, formation professionnelle, biodiversité, économie bleue, culture, innovation, développement local ou autre.

**Livrable 3** : note de ciblage des partenaires et stratégie d’approche, avec une matrice de priorisation.

#### **Tâche 4 - Préparation de documents de projets**

Le prestataire préparera des documents courts, modulaires et facilement adaptables pour répondre aux opportunités identifiées.

Ces documents pourront inclure :

- Une fiche-projet générique DET ;
- Des notes-concepts par pays ou groupe de pays ;
- Des fiches thématiques ;
- Des argumentaires bailleurs ;
- Des résumés exécutifs ;
- Des éléments de théorie du changement ;
- Des cadres logiques simplifiés ;
- Des premières pistes budgétaires qualitatives, sans chiffrage détaillé si non requis ;
- Des éléments de résultats, indicateurs et impacts attendus.

Les notes devront mettre en évidence la valeur ajoutée spécifique de l’OIF-IFDD : approche francophone, ancrage territorial, capacité de mise en réseau, complémentarité avec les institutions nationales, soutien à des micro-destinations, insertion des jeunes et des femmes, valorisation des patrimoines, et capacité à faire émerger des projets financables.

**Livrable 4** : paquet de documents de mobilisation de ressources, comprenant au minimum :

- Une fiche-projet institutionnelle DET ;
- Des notes-concepts ciblées ;
- Une trame réutilisable de réponse à appel à propositions ;
- Un argumentaire synthétique pour les partenaires.

#### **Tâche 5 - Appui à la prospective 2027 et programmation 2028-2031**

Le prestataire contribuera à la réflexion stratégique sur l’avenir de DET au-delà de la phase pilote.

Cette contribution devra porter sur :

- Les modèles DET les plus répliquables ;
- Les pays ou régions où l’approche pourrait être étendue ;
- Les niches de financement à privilégier ;

- Les liens possibles avec les priorités internationales en matière de tourisme durable, emploi, genre, climat, biodiversité, culture et développement local ;
- Les scénarios de passage à l'échelle ;
- Les conditions nécessaires pour rendre DET plus attractif pour les bailleurs ;
- Les types de partenariats à construire avant 2028.

**Livrable 5** : note prospective pour 2027 et 2028-2031, structurée autour de recommandations opérationnelles.

Les livrables devront être remis en français, dans un format directement exploitable par l'IFDD.

Une partie de ces livrables en particulier le volet prospectif du projet DET devra être disponible d'ici la fin aout pour être discuté au séminaire de Chypre.

## 7. Durée indicative de la mission

**La mission se déroulera sur une période indicative de trois à quatre mois**, à compter de la date de signature du contrat.

Elle pourra être organisée en plusieurs séquences :

1. Cadrage ;
2. Veille et cartographie ;
3. Ciblage des partenaires ;
4. Production des notes-projets ;
5. Restitution et recommandations prospectives.

## 8. Modalités de travail

La mission sera placée sous la supervision de la Direction de l'IFDD, avec l'appui de l'équipe de coordination du projet Destination Éco-Talents.

Le prestataire travaillera en lien avec :

- La coordination du projet DET ;
- Les équipes IFDD concernées ;
- Les représentations régionales de l'OIF concernées ;
- Les partenaires nationaux ou locaux lorsque nécessaire.

Des réunions de suivi seront organisées à intervalles réguliers. Les échanges se feront principalement par visioconférence et courriel.

Dans le cas d'un groupement, une structure cheffe de file devra être clairement identifiée et sera responsable de la coordination, de la qualité des livrables et des échanges avec l'OIF-IFDD.

## 9. Profil recherché

La présente consultation est ouverte aux consultant.es individuel.les, cabinets de conseil, bureaux d'études, entreprises spécialisées, organisations ou groupements.

Le prestataire devra démontrer les qualifications suivantes :

- Expérience confirmée en mobilisation de ressources, montage de projets ou développement de partenariats internationaux ;
- Connaissance des bailleurs bilatéraux, multilatéraux, fondations ou mécanismes de financement pertinents pour le développement durable ;
- Capacité démontrée à préparer des notes-concepts, fiches-projets, propositions de financement ou argumentaires bailleurs ;
- Excellente compréhension des enjeux du tourisme durable, du développement local, de l'emploi des jeunes et de l'autonomisation économique des femmes ;
- Connaissance des enjeux liés aux petits États insulaires, aux territoires vulnérables, aux pays francophones en développement ou aux destinations émergentes ;
- Excellente capacité rédactionnelle en français et en anglais ;
- Capacité à produire des livrables opérationnels, synthétiques et directement utilisables ;
- Capacité à travailler rapidement, à distance, avec des équipes multiculturelles et pluridisciplinaires.

Une expérience avec l'OIF, des organisations internationales, des banques de développement, des agences bilatérales, des fonds climat/biodiversité ou des programmes liés au tourisme durable constituera un atout. La maîtrise de l'anglais est fortement souhaitée. La connaissance du portugais, du vietnamien, du khmer ou du comorien serait un atout.

## 10. Qualités attendues

Le prestataire devra démontrer :

- Sens stratégique ;
- Rigueur méthodologique ;
- Capacité de synthèse ;
- Autonomie ;
- Respect strict des délais ;
- Capacité à transformer des idées en documents finançables ;
- Compréhension des contraintes institutionnelles ;
- Sens de la diplomatie ;
- Bonne compréhension des enjeux de genre, jeunesse, insertion/employabilité, inclusion et durabilité.

## 11. Dossier de candidature

Les candidat.es, qu'il s'agisse de consultant.es individuel.les ou de personnes morales, devront soumettre leurs dossiers en langue française contenant les éléments listés ci-dessous dans un fichier unique au format PDF, et envoyés par courrier électronique, avec pour objet « Dossier de candidature – [Nom de la structure ou du/de la consultant(e)] », à l'adresse suivante : [aap-repap@francophonie.org](mailto:aap-repap@francophonie.org) au plus tard le 16 juin 2026 à 23h00 GMT.

1. Une présentation du prestataire ;
2. Une note méthodologique courte ;
3. Les références de missions similaires ;
4. Les CV des expert.es mobilisé.es ;
5. Un ou deux exemples de livrables comparables, si disponibles ;
6. Une proposition de calendrier de travail.
7. Une proposition financière.

La note méthodologique devra préciser :

- La compréhension des enjeux de DET ;
- L'approche proposée pour la veille bailleurs ;
- La méthode de priorisation des opportunités ;
- L'approche de préparation des notes-projets ;
- La contribution envisagée à la prospective 2027 / 2028-2031 ;
- L'organisation de l'équipe proposée, le cas échéant.

Pour les personnes morales ou groupements, l'offre devra clairement identifier :

- La structure cheffe de file ;
- Les expert.es mobilisé.es ;
- La répartition des rôles ;
- Les références institutionnelles pertinentes ;
- Les modalités de coordination interne.

## 12. Critères de sélection

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- Expérience en mobilisation de ressources et montage de projets ;
- Connaissance des bailleurs et mécanismes de financement du développement durable ;

- Compréhension du tourisme durable et des enjeux de développement local ;
- Qualité de la méthodologie proposée ;
- Qualité rédactionnelle en anglais et en français ;
- Expérience dans des contextes francophones ou internationaux comparables ;
- Capacité à produire des livrables concrets dans des délais courts ;
- Adéquation du profil ou de l'équipe proposée avec les besoins de l'IFDD ;
- Caractère réaliste, opérationnel et proportionné de l'approche proposée.

### **13. Dispositions finales**

La sélection d'un prestataire ne constitue pas un engagement automatique au-delà de la mission définie dans les présents termes de référence.

L'OIF-IFDD se réserve la possibilité d'ajuster les livrables, le calendrier ou le périmètre de la mission en fonction des opportunités de financement identifiées, des priorités institutionnelles et des besoins opérationnels du projet.